

23 jan 2009 -10:10

Appartient à [Conseil des ministres du 23 janvier 2009](#)

Régie des bâtiments

World Trade Center - Tour T3

World Trade Center - Tour T3

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres autorise la Régie des bâtiments à signer un avenant au bail initial de la tour WTC3 afin que les travaux à exécuter puissent être réalisés immédiatement et ainsi permettre l'installation des différents SPF.

Le ministre signera l'avenant au contrat de bail du 19 décembre 2006 et proposera aussi vite que possible au Conseil des ministres une utilisation alternative pour le WTC 3, en remplacement des services de la Police fédérale et du Conseil du contentieux des Etrangers.

Le Conseil des ministres a par ailleurs autorisé le ministre des Finances à signer un bail de 15 mois à partir du 1er janvier 2009, pour le prolongement temporaire de l'hébergement de l'INS et pour 18 mois pour les services du Moniteur belge.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe